# CERTIFICAT

CERTIFIÉ PAR AFCAB

NF

ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

## N° B14/300 RÉV. 6

Attribué à

# SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ CONSTRUCTION

Pour les aciers

**TSHA SOTRALENTZ B**

Fabriqués sur le site de

**DRULINGEN (67)**

En vertu de la présente décision notifiée par **l'AFCAB, AFNOR certification** accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 139**.

Date de décision : 12/12/2024
Date de validité : 31/03/2028

Pour L'AFCAB,

cofrac
ORGANISME ACCREDITE SOUS LE N° 5-0007
Portée disponible sur www.cofrac.fr
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

**Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site** www.afcab.com
**Ce document contient 3 pages y compris celle-ci.**

Bruno MARIN
Président de l'AFCAB.

AFCAB

**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**
28 rue de Liège 75008 Paris - France ● Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 ● www.afcab.com ● info@afcab.com

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-080-2 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification - **Aciers pour béton armé** – RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque - **Aciers pour béton armé**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans le Référentiel de certification - **Aciers pour béton armé** – RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : www.afcab.com rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo - **Aciers pour béton armé** et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

## TITULAIRE

| Usine de production | Contact commercial | Siège social |
|---|---|---|
| SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ CONSTRUCTION<br>2A, rue de Sarreguemines<br>CS 90027<br>F - 67320 DRULINGEN | SCHMITT Olivier<br>Tél : (33)(0)3 88 01 64 00<br>Fax : (33)(0)3 88 01 64 01<br>E-mail : info@sotralentz-construction.com<br>Web : www.sotralentz-construction.com | SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ CONSTRUCTION<br>2A, rue de Sarreguemines<br>CS 90027<br>F - 67320 DRULINGEN |

## ACIERS CERTIFIÉS

| | |
|---|---|
| **Nom de l'acier :** | TSHA SOTRALENTZ B |
| **Norme de référence :** | NF A 35-080-2 |
| **Nuance :** | B500B |
| **Forme de livraison :** | Treillis soudés |
| **Diamètres :** | 6 à 16 mm (couples de diamètres inclus dans la norme uniquement) |
| **Résistance à la fatigue :** | Non attestée |
| **Marquage :** | L'origine et la nuance du treillis sont identifiées au moyen de l'étiquetage. |



Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

# CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque NF **- Aciers pour béton armé** délivrée par l'**AFCAB** :

- ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-080-2 et aux spécifications complémentaires décrites dans le Référentiel de certification NF - **Aciers pour béton armé** – RCC03 en vigueur :
  - Limite d'élasticité : $\geq$ 500 MPa (valeur caractéristique), $\geq$ 475 MPa (valeur minimale).
  - Rapport $R_m/R_e$ : $\geq$ 1,08 (valeur caractéristique), $\geq$ 1,06 (valeur minimale)*.
  - $A_{gt}$ : $\geq$ 5% (valeur caractéristique), $\geq$ 4% (valeur minimale)*.
  - Masse linéique : $\pm$ 4,5%.
  - Adhérence : Voir les valeurs de la norme NF A 35-080-2 reprises dans la procédure AFCAB D3.3 (Cf. www.afcab.com rubrique documents pour la certification).
  - Résistance au cisaillement des assemblages soudés : $\geq$ 25% de la limite d'élasticité nominale du fil le plus gros.
  - Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur $\pm$ max (25 mm ; 0,5%) et espacements $\pm$ max (15 mm ; 7,5%).

  ** : valeurs réduites pour le diamètre 5 et 5,5 mm*
- résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification NF - **Aciers pour béton armé** – RCC03 en vigueur,
- ont une origine identifiable.

***Avertissement :*** *Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées. Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.*

# CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES CERTIFIABLES

- Voir le détail des options certifiées par le titulaire dans le chapitre « aciers certifiés » :
  - Résistance à la fatigue : 2 millions de cycles de sollicitation correspondant à une contrainte maximale de $\sigma_{max}$ = 60 % de la limite d'élasticité et une étendue de variation de contrainte $2\sigma_a$ de 100 MPa, conformément au §7.3.4 de la norme NF A 35-080-2.

AFCAB
ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France ● Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 ● www.afcab.com ● info@afcab.com

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.